

République Française

# SIVU DE LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELZBACH

Département du Bas-Rhin

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU SIVU DE LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

### Séance du 27 avril 2026

Membres élus : 16  
Membres en fonctions : 16  
Membres présents : 15

Convocation du 10/04/2026  
Publication du 28/04/2026

**Présents :** Mmes et MM. BARTHEL Vincent - BOUDAILLER Bruno - DRION Denis - FOELLER Benoît - FRITZ Marie-Andrée - GIRAUD Philippe - GRAUSS Michel - HEYD Alexandra - ISINGER Roland - JOERGER Fabien - KLEIN Christophe - LOBSTEIN Claude - SITTE Fabien - STROBEL Charles - WEBER Daniel,

**Excusé :** M. MOOG Mathieu.

#### Ordre du Jour :

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du compte rendu de la séance du 19 mai 2025,
3. Election du Président,
4. Détermination du nombre de Vice-Présidents,
5. Election des Vice-Présidents,
6. Compte Financier Unique 2025,
7. Affectation du résultat de l'année 2025,
8. Budget 2026,
9. Divers.

Le président sortant, Philippe GIRAUD, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h.

Mme HERBEIN Nadine est désignée comme secrétaire de séance.

#### 2026 01 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT

M. ISINGER Roland étant le membre le plus âgé du SIVU a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du SIVU, a dénombré quinze élus présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Par ailleurs, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de ce SIVU.

Il a ensuite invité les membres du SIVU (selon l'article 5211-1 de CGCT) à procéder à l'élection du Président. Il a été rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT ; le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du SIVU.

#### Election du Président :

Après un appel à candidature, il est procédé au vote.

M. ISINGER Roland soumet la **candidature de M. GIRAUD Philippe** pour le poste de Président.

Nombre d'élus présents : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrage déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

**Le Président est élu à 14 voix pour et 1 abstention.**

## 2026 02 - DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Le président, nouvellement installé et en application des articles L. 2122-1 du CGCT a invité les membres du SIVU à déterminer le nombre de Vice-Présidents à élire pour ce mandat.

Après délibération, les membres du SIVU fixent à 1 le nombre de vice-président.

Adopté à l'unanimité

## 2026 03 - ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Sous la présidence de M. GIRAUD Philippe, élu président du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach, les membres sont invités à procéder à l'élection du vice-président. Il a été rappelé que le vice-président est élu selon les mêmes modalités que le Président.

**Election du Vice-Président :**

M. KLEIN Christophe est proposé au poste de Vice-Président par l'assemblée.

Nombre d'élus présents : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrage déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Le premier Vice-Président est élu avec 14 voix pour et 1 abstention.

## 2026 04 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2025

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, les membres approuvent le compte rendu de la séance du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach du 19 mai 2025.

Adopté à l'unanimité.

## 2026 05 - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le président ayant quitté la salle, les membres du SIVU, sous la présidence de M. KLEIN Christophe, Vice-Président désigné par les membres présents, après avoir entendu lecture du Compte Financier Unique de l'année 2025 et après avoir délibéré, approuve celui-ci comme suit :

		Prévu:	Réalisé:	Report 2024
FONCTIONNEMENT :	Dépenses	62 775 €	18 541,10 €	
	Recettes	62 775 €	4 266,00 €	20 114,07 €
	Excédent		5 838,97€	
INVESTISSEMENT :	Dépenses	19 782,78 €	0,00 €	
	Recettes	19 782,78 €	3 258,00 €	7 407,78 €
	Excédent		10 665,78€	
RESULTAT GLOBAL		Excédent	16 504,75 €	

Adopté à l'unanimité.

## 2026 06 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les membres du SIVU, sur proposition du Président, et après avoir délibéré, décident d'affecter le Résultat de l'année 2019 au budget primitif du SIVU pour l'année 2020 comme suit :

**Section Fonctionnement :**

Compte 002 Excédent de la section de fonctionnement 5 838,97 €

**Section Investissement :**

Compte 001 Excédent de la section de fonctionnement 10 665,78 €

Adopté à l'unanimité.

## 2026 07 - BUDGET PRIMITIF 2026

Les Membres du SIVU, après avoir délibéré, votent le BUDGET primitif de l'année 2026 comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>	Dépenses	43 309 €
	Recettes	43 309 €
<b>INVESTISSEMENT :</b>	Dépenses:	18 675 €
	Recettes	18 675 €

**Adopté à l'unanimité.**

**Suivent les signatures des membres présents.**